



30/09/2025

Sicav de droit français

GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| 1. Changements intéressant l'OPC | 3 |
| 2. Rapport de gestion | 4 |
| 3. Informations réglementaires | 7 |
| 4. Certification du Commissaire aux Comptes | 15 |
| 5. Comptes de l'exercice | 21 |
| 6. Annexe(s) | 84 |
| Caractéristiques de l'OPC | 85 |
| Information SFDR | 133 |

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

21 novembre 2024

- Création de la classe d'action AC.
- Modification du qualificatif souscripteur de la classe GA afin d'y ajouter la CNP.
- MAJ des frais à fin septembre 2024.
- Ajout des narratifs relatifs aux mécanismes des liquidités dans les KIDS.

A compter du 17 décembre 2024

- Création d'une nouvelle part FLC.

2 Janvier 2025

- introduction de commissions de surperformance au niveau des actions EC, E1C, E2C et FD.
- Délabélisation ISR.

17 février 2025

- Augmentation des frais de gestion de l'action E1C de 2.30% à 2.55%.
- Changement de dénomination de l'action E1C en E0C.
- Modification de l'approche : passage d'une approche en sélectivité (exclusion du Q5) à une approche en amélioration de la note ESG globale.
- Suppression des 2 Indicateurs ESG : Intensité carbone et Nombre d'entreprises investies ayant un conseil à majorité d'indépendants.
- Mise à jour de la définition de l'investissement durable/armes. Retrait des armes de l'exclusion sectorielle.

18 juillet 2025

- Modification de l'approche : passage d'une approche en sélectivité (exclusion du Q5) à une approche en amélioration de la note ESG globale.
- Suppression des 2 Indicateurs ESG : Intensité carbone et Nombre d'entreprises investies ayant un conseil à majorité d'indépendants.
- Mise à jour de la définition de l'investissement durable/armes. Retrait des armes de l'exclusion sectorielle.

08 août 2025

- Baisse de la tarification de la part dédiée AC (FR001400TH12) du fait d'une taille d'encours supérieure à 150M€ : 0.65% de frais de gestion réels vs 0.75%.

15 octobre 2025

La sicav Groupama Global Active Equity absorbe le fcp Groupama Actions Monde.

2. RAPPORT DE GESTION

La période couvrant octobre 2024 à septembre 2025 s'est caractérisée par une volatilité importante et une divergence de performance selon les régions géographiques et les secteurs. Les marchés ont traversé un cycle complet incluant corrections significatives, rebonds vigoureux et évolutions géopolitiques majeures, tout en étant modelés par les changements de politique commerciale, les transitions monétaires et les tensions internationales.

L'environnement d'investissement a révélé une disparité notable entre les régions. Le S&P 500 a généré des rendements positifs d'environ 15,6%, tandis que le Nasdaq a enregistré une performance de 20,1%. En Europe, l'Eurostoxx 50 a affiché une performance d'environ 18,2%, surpassant légèrement le S&P 500 malgré une plus grande volatilité. Les marchés asiatiques ont fourni des rendements modérément positifs, le Nikkei progressant de 14,6% et le MSCI Asie hors Japon de 14,5%.

L'année s'est déclinée en plusieurs phases distinctes. Octobre 2024 a marqué le début par une contraction des marchés américains et européens, contrastant avec la stabilité relative du Nikkei. Novembre 2024 a vu une réallocation importante vers les petites capitalisations et les valeurs financières américaines suite aux élections.

La volatilité s'est intensifiée en début 2025. Janvier a apporté une performance spectaculaire de l'Europe contrastant avec une progression modérée américaine, tandis que l'annonce du modèle d'IA DeepSeek par une startup chinoise a provoqué une compression des valorisations technologiques. Février et mars ont connu des reprises partielles des tensions commerciales, la Fed maintenant ses taux avant un début d'assouplissement en avril.

Les mois d'avril à juin 2025 ont marqué une période d'ajustement suite à l'escalade tarifaire du "Liberation Day" (2 avril) avec une contraction majeure, suivie d'une récupération en mai et juin. La tension israélo-iranienne en juin a temporairement propulsé le pétrole à 79 dollars.

La deuxième moitié de 2025 a consolidé les gains, avec des performances positives mais modérées en juillet et août, avant un nouveau momentum en septembre.

L'or a enregistré une performance exceptionnelle de 45% environ, franchissant le cap historique de 4000 dollars en octobre 2025, soutenu par les incertitudes géopolitiques persistantes, les craintes commerciales et la baisse des rendements réels. Les valeurs aurifères, ont été des contributeurs majeurs aux performances du portefeuille.

Le pétrole brut a connu une volatilité importante, le Brent fluctuant entre 58 dollars en avril 2025 (recul de -17,9% en raison des craintes de ralentissement de la demande) et un pic de 79 dollars en juin 2025 due aux tensions géopolitiques, avant de consolider autour de 70-75 dollars en fin de période.

La Réserve fédérale a progressivement modifié sa position. Après trois réductions cumulées de taux en 2024, elle a continué avec trois réductions supplémentaires en 2025 (incluant une réduction de 25 points de base en septembre). Cependant, elle a progressivement tempéré les attentes concernant le nombre total de réductions, passant de prévisions de quatre réductions annuelles à seulement deux.

La Banque centrale européenne a aussi réduit ses taux, notamment une baisse de 25 points de base en avril en réaction aux tensions commerciales. Les rendements des Treasuries américains à 10 ans ont fluctué entre 3,8% et 4,8%, tandis que le Bund allemand a oscillé entre 2,1% et 2,9%.

L'inflation a montré une persistance plus importante que prévu alors que l'économie américaine a maintenu une résilience relative avec une croissance du PIB de +2,3% annualisé et un marché du travail solide, tandis que la zone euro a montré des signes de faiblesse persistante.

L'administration Trump, arrivée au pouvoir début 2025, a mis en œuvre une stratégie tarifaire ambitieuse, culminant avec l'annonce du "Liberation Day" le 2 avril avec des augmentations tarifaires notables (notamment 50% sur l'acier). Bien qu'une trêve tarifaire de 90 jours ait été négociée en avril, les incertitudes commerciales ont persisté tout au long de la période avec des négociations continues avec l'UE, le Mexique et le Japon.

L'escalade du conflit israélo-iranien en juin 2025, culminant avec une intervention militaire américaine contre les sites nucléaires iraniens avant l'annonce d'un cessez-le-feu le 24 juin, a alimenté une volatilité des marchés et une appréciation temporaire des actifs refuges.

Sur l'exercice à fin septembre les secteurs des services de communications (+27,6% en EUR) incluant les grandes valeur internet, les financières (+22%) et le secteur technologique (+21,3%) ont surperformé alors que les secteurs de la santé (-12%), de l'immobilier (-5%) et la consommation courante (-4%) ont sous performé.

Le secteur technologique a continué de dominer malgré une correction importante en mars 2025 suite à l'annonce du modèle DeepSeek. Broadcom et Micron ont été parmi les contributeurs positifs majeurs, bénéficiant des investissements massifs des hyperscalers dans l'infrastructure d'IA.

Le secteur de la santé a traversé une période difficile, affecté par les incertitudes réglementaires, notamment la nomination de Robert F. Kennedy Jr. au poste de Secrétaire de la Santé en novembre.

Le fonds a surperformé son indice de référence (MSCI World net EUR). Les principaux contributeurs positifs ont été Agnico Eagle (+101% en EUR), Broadcom (+83,5%) et Micron (+54%). Les principaux contributeurs négatifs ont été Thermo Fischer Scientific (-25%), Regeneron (-49%) et Merck (-27%).

Des périodes de sous-performance ont été enregistrées, notamment en novembre 2024 due à la sous-pondération des financières et de la consommation discrétionnaire, compensée partiellement par les contributions positives de valeurs industrielles. Octobre 2024 et mars 2025 ont également montré une légère sous-performance en raison de l'exposition technologique dans un contexte de recul des valorisations technologiques.

En juillet 2025, le fonds a mis en œuvre des modifications importantes de ses objectifs ESG (méthode d'amélioration du score ESG vs. exclusion du dernier quintile des valeurs notées) et adopté un nouveau fournisseur de données ESG pour améliorer la précision des évaluations de durabilité.

Le fonds a effectué des arbitrages stratégiques réguliers. Il a renforcé l'exposition à l'IA (Broadcom, Micron), aux équipements pour la production d'électricité (GE Vernova) et aux valeurs défensives lors des périodes d'incertitude. Il a vendu Adobe en mars en raison des craintes concernant la menace de l'IA générative sur son modèle d'affaires, et a réduit les positions dans le secteur pharmaceutique en réaction aux incertitudes réglementaires. Les renforts incluaient des positions dans SAP, Amazon, HubSpot et les valeurs aurifères lors des périodes volatiles.

Sur la période, la performance de Groupama Global Active Equity (Part ZC) s'établit à 12,95% contre 11,37% pour l'indice de référence (MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Les performances passées ne préjudent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | |
|------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| | Acquisitions | Cessions |
| GROUPAMA MONETAIRE - IC | 396 275 884,69 | 373 749 891,87 |
| MICROSOFT CORP | 57 011 153,28 | 43 157 905,08 |
| JPMORGAN CHASE & CO | 58 175 122,03 | 8 651 845,44 |
| BROADCOM INC | 38 662 681,64 | 19 423 335,99 |
| NVIDIA CORP | 46 927 227,99 | 10 477 556,88 |
| PNC FINANCIAL SERVICES GROUP | 36 501 079,48 | 15 285 312,18 |
| APPLE INC | 40 158 250,98 | 7 272 599,64 |
| AGNICO EAGLE MINES | 37 942 053,13 | 6 447 355,66 |
| ALPHABET INC-CL A | 25 973 175,76 | 17 187 427,27 |
| WALMART INC | 37 453 255,97 | 4 146 764,58 |

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*) |
|--------------------------------|------------------------------------|
| NEANT | NEANT |

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Techniques de gestion efficace | |
| . Dépôts à terme | |
| . Actions | |
| . Obligations | |
| . OPCVM | |
| . Espèces (*) | |
| Total | |
| Instruments financiers dérivés | |
| . Dépôts à terme | |
| . Actions | |
| . Obligations | |
| . OPCVM | |
| . Espèces | |
| Total | |

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| . Revenus (*) | |
| . Autres revenus | |
| Total des revenus | |
| . Frais opérationnels directs | |
| . Frais opérationnels indirects | |
| . Autres frais | |
| Total des frais | |

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient **62 658 966,22** d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE (À VÉRIFIER)

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUÉS ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1 Eléments de contexte

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2024, 104.4 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 36% d'OPCVM et 47% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Les Responsables de pôle de recherche et stratégie ESG
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Par ailleurs, Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Concerné au sens de la directive MIF II. Ces Personnels Concernés ne sont pas considérés comme preneurs de risques. Il s'agit :

- Du Directeur Service Clients
- Des responsables relations filiales et relations Groupe

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : par exemple certains postes de junior ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM). Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations
- La Direction des Ressources Humaines s'assure que les objectifs du Personnel Concerné au sens de MIF II ne les incitent pas à agir contre l'intérêt des clients ou à favoriser leur intérêt au détriment de celui des clients

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une

attribution de variable différée. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Florence Soulé de Lafont, Présidente
Franck Guiader
Olivier Pequeux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scénarios afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2024 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Deux recommandations ont été émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; Elles ne remettent pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2024.

| Massee salariale 2024 | 30 149 532 euros |
|---|-------------------------|
| <i>Dont rémunérations variables versées en 2024</i> | <i>8 052 665 euros</i> |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2024 (3^e tiers)</i> | <i>85 927 euros</i> |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2024 (2^e tiers)</i> | <i>219 740 euros</i> |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2022 et versé en 2024 (1^{er} tiers)</i> | <i>138 620 euros</i> |

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

La Masse Salariale 2024 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 98 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

| | |
|--|------------------------|
| Masse Salariale 2024 de l'ensemble du personnel Identifié | 16 823 961 euros |
| <i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (55 collaborateurs)</i> | <i>9 906 883 euros</i> |
| <i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i> | <i>6 917 078 euros</i> |

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 06 janvier 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Rachid EZZAHHAF

GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Deloitte

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 06 janvier 2026

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Rachid EZZAHHAF

5. COMPTES DE L'EXERCICE

| Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| Immobilisations corporelles nettes | | |
| Titres financiers | | |
| Actions et valeurs assimilées (A) | | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 2 730 063 048,89 | 1 716 574 618,52 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 2 730 063 048,89 | 1 716 574 618,52 |
| Obligations convertibles en actions (B) | | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Obligations et valeurs assimilées (C) | | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances (D) | | |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E) | 118 081 479,54 | 87 251 944,74 |
| OPCVM | 118 081 479,54 | 87 251 944,74 |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne | | |
| Autres OPC et fonds d'investissements | | |
| Dépôts (F) | | |
| Instruments financiers à terme (G) | | |
| Opérations temporaires sur titres (H) | | |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | | |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | | |
| Titres financiers empruntés | | |
| Titres financiers donnés en pension | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Prêts (I) (*) | | |
| Autres actifs éligibles (J) | | |
| Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J) | 2 848 144 528,43 | 1 803 826 563,26 |
| Créances et comptes d'ajustement actifs | 5 605 551,19 | 2 695 610,21 |
| Comptes financiers | 35 858 473,68 | 12 763 883,38 |
| Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II | 41 464 024,87 | 15 459 493,59 |
| Total de l'actif I+II | 2 889 608 553,30 | 1 819 286 056,85 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

| Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| Capitaux propres : | | |
| Capital | 2 531 361 596,78 | 1 447 975 106,96 |
| Report à nouveau sur revenu net | 12 591,44 | 36 829,46 |
| Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes | 46 448 099,20 | 29 036 431,82 |
| Résultat net de l'exercice | 303 776 443,19 | 339 637 184,43 |
| Capitaux propres I | 2 881 598 730,61 | 1 816 685 552,67 |
| Passifs de financement II (*) | | |
| Capitaux propres et passifs de financement (I+II) | 2 881 598 730,61 | 1 816 685 552,67 |
| Passifs éligibles : | | |
| Instruments financiers (A) | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | | |
| Instruments financiers à terme (B) | | |
| Emprunts (C) (*) | | |
| Autres passifs éligibles (D) | | |
| Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D) | | |
| Autres passifs : | | |
| Dettes et comptes d'ajustement passifs | 8 009 822,69 | 2 600 504,18 |
| Concours bancaires | | |
| Sous-total autres passifs IV | 8 009 822,69 | 2 600 504,18 |
| Total Passifs : I+II+III+IV | 2 889 608 553,30 | 1 819 286 056,85 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

| Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Revenus financiers nets | | |
| Produits sur opérations financières : | | |
| Produits sur actions | 30 869 608,28 | 21 064 322,84 |
| Produits sur obligations | | 73 355,33 |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur parts d'OPC | | |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Produits sur opérations temporaires sur titres | | |
| Produits sur prêts et créances | | |
| Produits sur autres actifs et passifs éligibles | | |
| Autres produits financiers | 389 626,99 | 344 165,78 |
| Sous-total produits sur opérations financières | 31 259 235,27 | 21 481 843,95 |
| Charges sur opérations financières : | | |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur opérations temporaires sur titres | | |
| Charges sur emprunts | | |
| Charges sur autres actifs et passifs éligibles | | |
| Charges sur passifs de financement | | |
| Autres charges financières | -1 322,37 | -210,74 |
| Sous-total charges sur opérations financières | -1 322,37 | -210,74 |
| Total revenus financiers nets (A) | 31 257 912,90 | 21 481 633,21 |
| Autres produits : | | |
| Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC | | |
| Versements en garantie de capital ou de performance | | |
| Autres produits | | |
| Autres charges : | | |
| Frais de gestion de la société de gestion | -29 601 886,49 | -16 141 607,56 |
| Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement | | |
| Impôts et taxes | | |
| Autres charges | | |
| Sous-total autres produits et autres charges (B) | -29 601 886,49 | -16 141 607,56 |
| Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B) | 1 656 026,41 | 5 340 025,65 |
| Régularisation des revenus nets de l'exercice (D) | -157 853,99 | -660 951,18 |
| Sous-total revenus nets I = (C+D) | 1 498 172,42 | 4 679 074,47 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations : | | |
| Plus ou moins-values réalisées | 27 455 781,94 | 85 121 839,74 |
| Frais de transactions externes et frais de cession | -3 203 628,49 | -2 317 034,14 |
| Frais de recherche | -321 790,19 | -391 721,70 |
| Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs | | |
| Indemnités d'assurance perçues | | |
| Versements en garantie de capital ou de performance reçus | | |
| Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E) | 23 930 363,26 | 82 413 083,90 |
| Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F) | 4 781 103,31 | 2 766 099,18 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F) | 28 711 466,57 | 85 179 183,08 |

| Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations : | | |
| Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles | 231 343 148,84 | 243 624 885,02 |
| Ecarts de change sur les comptes financiers en devises | -123 778,76 | 94 276,56 |
| Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir | | |
| Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs | | |
| Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G) | 231 219 370,08 | 243 719 161,58 |
| Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H) | 42 347 434,12 | 6 059 765,30 |
| Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H) | 273 566 804,20 | 249 778 926,88 |
| Acomptes : | | |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J) | | |
| Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K) | | |
| Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K) | | |
| Impôt sur le résultat V (*) | | |
| Résultat net I + II + III + IV + V | 303 776 443,19 | 339 637 184,43 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des actions d'entreprises internationales jugées créatrices de valeur en identifiant les tendances porteuses de long-terme, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est celui de l'OPCVM maître soit l'indice MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis). L'indice MSCI World est un indice représentatif de la performance des principaux marchés d'actions mondiaux.

Cet indicateur ne constitue qu'une référence. Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en oeuvre. Néanmoins, le profil comportemental du portefeuille et celui de l'indice pourront être comparables dans certaines configurations de marché.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

| | 30/09/2021 | 30/09/2022 | 29/09/2023 | 30/09/2024 | 30/09/2025 |
|---|-----------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Actif net Global en EUR | 701 204 128,40 | 668 935 173,42 | 1 076 205 959,30 | 1 816 685 552,67 | 2 881 598 730,61 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY AC en EUR | | | | | |
| Actif net | | | | | 223 788 176,27 |
| Nombre de titres | | | | | 2 173 688,323 |
| Valeur liquidative unitaire | | | | | 102,95 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | | | | 0,02 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | | | | | 0,46 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E0C en EUR | | | | | |
| Actif net | 26 894 662,73 | 54 186 426,04 | 90 928 535,15 | 145 583 633,08 | 203 973 597,49 |
| Nombre de titres | 213 619,413 | 444 674,633 | 676 064,135 | 867 715,808 | 1 091 469,237 |
| Valeur liquidative unitaire | 125,89 | 121,85 | 134,49 | 167,77 | 186,87 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 8,42 | 12,96 | 1,30 | 8,35 | 2,09 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | -0,69 | -0,66 | -0,53 | -0,89 | -2,12 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E2C en EUR | | | | | |
| Actif net | | | 19,97 | 1 019,85 | 165 634,23 |
| Nombre de titres | | | 0,200 | 8,055 | 1 164,232 |
| Valeur liquidative unitaire | | | 99,85 | 126,61 | 142,26 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | | -0,55 | 6,41 | 1,60 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | | | 0,15 | 0,59 | -0,47 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E3C en EUR | | | | | |
| Actif net | | | 599 920,94 | 4 478 055,79 | 4 911 611,64 |
| Nombre de titres | | | 5 670,079 | 33 635,308 | 32 719,000 |
| Valeur liquidative unitaire | | | 105,80 | 133,13 | 150,11 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | | -0,11 | 6,59 | 1,66 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | | | 0,43 | 0,35 | |

| | 30/09/2021 | 30/09/2022 | 29/09/2023 | 30/09/2024 | 30/09/2025 |
|--|------------|---------------|---------------|----------------|------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY EC en EUR | | | | | |
| Actif net | | | 19,97 | 1 021,52 | 1 131,67 |
| Nombre de titres | | | 0,200 | 8,055 | 7,855 |
| Valeur liquidative unitaire | | | 99,85 | 126,81 | 144,07 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | | -0,55 | 6,41 | 1,61 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | | | 0,15 | 0,79 | 0,96 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FD en EUR | | | | | |
| Actif net | | 69 747 202,97 | 95 100 449,07 | 119 688 615,07 | |
| Nombre de titres | | 4 385 916,170 | 4 761 075,692 | 5 341 610,234 | |
| Valeur liquidative unitaire | | 15,90 | 19,97 | 22,40 | |
| Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées | | | 0,99 | 1,24 | |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | -0,05 | | | |
| Distribution unitaire sur revenu | | 0,05 | 0,08 | | |
| Crédit d'impôt unitaire (1) | | 0,025 | 0,026 | | |
| Capitalisation unitaire sur revenu | | | | -0,03 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FLC en EUR | | | | | |
| Actif net | | | | 79 038 981,83 | |
| Nombre de titres | | | | 738 596,379 | |
| Valeur liquidative unitaire | | | | 107,01 | |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | | | -0,01 | |
| Capitalisation unitaire sur revenu | | | | 0,75 | |

| | 30/09/2021 | 30/09/2022 | 29/09/2023 | 30/09/2024 | 30/09/2025 |
|--|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY GA en EUR | | | | | |
| Actif net | 82 603 122,96 | 70 394 777,21 | 69 815 836,52 | 113 632 559,73 | 163 212 265,79 |
| Nombre de titres | 2 938,783 | 2 568,803 | 2 297,239 | 2 981,643 | 3 874,780 |
| Valeur liquidative unitaire | 28 107,93 | 27 403,72 | 30 391,19 | 38 110,71 | 42 121,68 |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes | | | | 823,19 | |
| Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées | 2 211,25 | 5 098,16 | 5 384,20 | 6 447,57 | 6 923,97 |
| Distribution unitaire sur revenu | 235,71 | 305,72 | 328,73 | 318,44 | 300,50 |
| Crédit d'impôt unitaire (1) | 47,629 | 68,460 | 50,469 | 40,434 | (1) |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY IC en EUR | | | | | |
| Actif net | 11 924 330,61 | 19 924 455,78 | 11 828 688,11 | 134 934 526,13 | 275 220 101,67 |
| Nombre de titres | 22 889,947 | 38 991,498 | 20 692,318 | 187 192,985 | 337 941,332 |
| Valeur liquidative unitaire | 520,94 | 510,99 | 571,64 | 720,83 | 814,40 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 34,63 | 54,13 | 5,34 | 35,69 | 9,01 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | 3,48 | 4,66 | 5,19 | 3,27 | 1,41 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY NC en EUR | | | | | |
| Actif net | 475 730,45 | 1 270 484,51 | 2 076 044,12 | 6 621 449,16 | 27 894 232,16 |
| Nombre de titres | 208,695 | 573,069 | 844,090 | 2 148,348 | 8 062,731 |
| Valeur liquidative unitaire | 2 279,54 | 2 216,98 | 2 459,50 | 3 082,11 | 3 459,65 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 152,25 | 234,25 | 23,14 | 153,05 | 38,54 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | -2,22 | -0,43 | 2,44 | -3,52 | -14,61 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OAC en EUR | | | | | |
| Actif net | | | | 41 651 915,18 | 129 629 489,39 |
| Nombre de titres | | | | 3 469,856 | 9 504,202 |
| Valeur liquidative unitaire | | | | 12 003,93 | 13 639,17 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | | | 581,87 | 150,38 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | | | | 104,92 | 94,17 |

| | 30/09/2021 | 30/09/2022 | 29/09/2023 | 30/09/2024 | 30/09/2025 |
|--|------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OSC en EUR | | | | | |
| Actif net | 35 508 648,02 | 44 442 459,27 | 103 659 382,91 | 116 926 300,24 | 49 858 626,22 |
| Nombre de titres | 2 312,328 | 2 932,681 | 6 078,669 | 5 391,623 | 2 014,557 |
| Valeur liquidative unitaire | 15 356,23 | 15 154,20 | 17 052,97 | 21 686,66 | 24 749,17 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 1 017,87 | 1 578,82 | 152,02 | 1 070,05 | 271,33 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | 185,26 | 233,52 | 250,67 | 266,64 | 275,11 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY PRC en EUR | | | | | |
| Actif net | | | 306 491 629,33 | 398 220 242,16 | |
| Nombre de titres | | | 2 768 837,990 | 3 212 497,736 | |
| Valeur liquidative unitaire | | | 110,69 | 123,95 | |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | | 3,74 | 1,38 | |
| Capitalisation unitaire sur revenu | | | -0,46 | -0,77 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY RC en EUR | | | | | |
| Actif net | | | 1 019,91 | 33 884 491,72 | |
| Nombre de titres | | | 2,000 | 58 883,377 | |
| Valeur liquidative unitaire | | | 509,95 | 575,45 | |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | | 3,21 | 6,42 | |
| Capitalisation unitaire sur revenu | | | 0,19 | 0,29 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZC en EUR | | | | | |
| Actif net | 472 424 141,70 | 415 432 260,38 | 661 302 405,83 | 774 987 330,83 | 1 089 214 639,50 |
| Nombre de titres | 9 434 707,901000 | 8 486 203,868000 | 12 114 644,041000 | 11 272 077,908000 | 14 026 155,551000 |
| Valeur liquidative unitaire | 50,07 | 48,95 | 54,58 | 68,75 | 77,65 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 3,33 | 5,16 | 0,51 | 3,40 | 0,85 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | 0,18 | 0,26 | 0,32 | 0,24 | 0,12 |

| | 30/09/2021 | 30/09/2022 | 29/09/2023 | 30/09/2024 | 30/09/2025 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZD en EUR | | | | | |
| Actif net | 71 373 491,93 | 63 284 310,23 | 66 247 902,81 | 76 274 642,85 | 82 896 893,80 |
| Nombre de titres | 200 793,930 | 182 755,321 | 172 454,986 | 158 486,363 | 152 898,184 |
| Valeur liquidative unitaire | 355,45 | 346,27 | 384,14 | 481,26 | 542,17 |
| Plus et moins- values nettes unitaire non distribuées | 41,77 | 78,30 | 81,91 | 105,78 | 111,80 |
| Distribution unitaire sur revenu | 1,32 | 1,90 | 2,28 | 1,69 | 1,19 |
| Crédit d'impôt unitaire (1) | 0,550 | 0,810 | 0,638 | 0,674 | (1) |

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe : Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie : Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Amérique : Dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

- Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

- Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps

o Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

o Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés (DIC).

Action EC :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème | |
|---|------------------------------------|--|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net | Taux maximum : 2% TTC | Frais de gestion financière : à la charge de l'entreprise Frais administratifs externes à la société de gestion : à la charge de la SICAV |
| Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * | |
| Commission de mouvement perçues par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité | |
| Commission de mouvement perçue par la société de gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument** | |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) | |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action E0C :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net | Taux maximum : 2,30% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action E2C :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net | Taux maximum : 1,10% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action E3C :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net | Taux maximum : 1,10% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action FD :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|---|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 1,10% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action GA :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net | Taux maximum : 0,90% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action ZC et ZD :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|---|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 1,10% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action IC :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|---|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 1% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action NC :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|---|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 2% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action OAC :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net | Taux maximum : 0,10% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action OSC :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net | Taux maximum : 0,10% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action PRC :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net | Taux maximum : 2,20% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action RC :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net | Taux maximum : 1,10% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif * |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €**TTC **selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC*** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) |

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

- Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument | Assiette | Taux maximum barème |
|---|------------------------------------|---------------------|
| Actions et assimilés | Prélèvement sur chaque transaction | 0,10% TTC |
| Obligations convertibles | Prélèvement sur chaque transaction | 0,05% TTC |
| Obligations d'entreprise | Prélèvement sur chaque transaction | 0,05% TTC |
| Obligations d'Etat | Prélèvement sur chaque transaction | 0,03% TTC |
| Change dont de gré à gré (OTC) | Prélèvement sur chaque transaction | 0,005% TTC |
| Swaps de taux d'intérêt (IRS) | Prélèvement sur chaque transaction | 0,02% TTC |
| Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS) | Prélèvement sur chaque transaction | 0,03% TTC |
| Dérivés Listés (par lot) | Prélèvement sur chaque transaction | 2€ |

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La stratégie de gestion du portefeuille peut bénéficier de prestations de recherche externe prises en charge par l'OPCVM.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM. Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par l'OPCVM.

Principes applicables aux commissions de surperformance :

- Principe général :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport au MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis, depuis la valeur liquidative précédente. A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé de l'OPCVM, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 15% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 15% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

Mécanisme de « swing pricing » :

Groupama Asset Management a choisi de mettre en place un mécanisme de *swing pricing*.

Le swing pricing est un mécanisme visant à réduire pour les porteurs détenant les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrant et/ou sortant. Son utilisation n'exonère pas la société de gestion de ses obligations en termes de meilleure exécution, de gestion de la liquidité, d'éligibilité des actifs et de valorisation des OPC. Hormis certains coûts administratifs mineurs pouvant être engendrés par la mise en place du dispositif, l'utilisation du swing pricing ne génère pas de coûts supplémentaires pour l'OPC : ce mécanisme se traduit uniquement par une répartition des coûts différente entre les porteurs.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPCVM à l'aide d'un swing factor. Ce swing factor représente une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels l'OPCVM investit ainsi qu'éventuellement une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par l'OPCVM lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du swing de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPCVM sont propres à l'OPCVM et révisés par un comité « swing Price » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du swing pricing.

La société de gestion détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPCVM sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par la société de gestion pour chaque OPC (le « seuil de swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun seuil de swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

1. Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPC se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la hausse à l'aide du « swing factor » ; et

2. Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPC se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la baisse à l'aide du swing factor. Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, de s'écartez de l'indicateur de référence de l'OPCVM).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Action(s) | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|--|---|---|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E3C | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY PRC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY AC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FD | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY IC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E0C | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E2C | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OAC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FLC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY EC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY NC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY GA | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OSC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZD | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY RC | Capitalisation | Capitalisation |

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

| Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| Capitaux propres début d'exercice | 1 816 685 552,67 | 1 076 205 959,30 |
| Flux de l'exercice : | | |
| Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 1 580 546 915,04 | 980 924 961,68 |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC) | -767 222 220,27 | -570 544 928,13 |
| Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation | 1 656 026,41 | 5 340 025,65 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation | 23 930 363,26 | 82 413 083,90 |
| Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation | 231 219 370,08 | 243 719 161,58 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets | -1 941 898,24 | -1 372 711,31 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes | -3 275 378,34 | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes | | |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets | | |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes | | |
| Autres éléments | | |
| Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net) | 2 881 598 730,61 | 1 816 685 552,67 |

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

| | En action | En montant |
|--|---------------|----------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY AC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 2 239 290,553 | 203 365 522,94 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -65 602,230 | -6 269 242,79 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 2 173 688,323 | 197 096 280,15 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 2 173 688,323 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E0C | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 307 301,171 | 53 677 298,38 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -83 547,742 | -14 738 826,05 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 223 753,429 | 38 938 472,33 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 1 091 469,237 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E2C | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 1 160,527 | 152 980,03 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -4,350 | -587,40 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 1 156,177 | 152 392,63 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 1 164,232 | |

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

| | En action | En montant |
|--|---------------|-----------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E3C | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 7 321,243 | 987 468,38 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -8 237,551 | -1 109 327,05 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -916,308 | -121 858,67 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 32 719,000 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY EC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | | |
| Actions rachetées durant l'exercice | -0,200 | -26,46 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -0,200 | -26,46 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 7,855 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FD | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 988 867,393 | 20 484 682,76 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -408 332,851 | -8 248 784,79 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 580 534,542 | 12 235 897,97 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 5 341 610,234 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FLC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 799 748,029 | 82 313 343,82 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -61 151,650 | -6 187 027,40 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 738 596,379 | 76 126 316,42 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 738 596,379 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY GA | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 1 156,113 | 45 685 611,48 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -262,976 | -10 000 009,53 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 893,137 | 35 685 601,95 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 3 874,780 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY IC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 384 655,524 | 292 005 208,94 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -233 907,177 | -165 866 153,20 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 150 748,347 | 126 139 055,74 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 337 941,332 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY NC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 7 943,317 | 25 493 643,86 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -2 028,934 | -6 581 000,92 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 5 914,383 | 18 912 642,94 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 8 062,731 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OAC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 12 528,671 | 161 429 908,47 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -6 494,325 | -76 379 460,08 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 6 034,346 | 85 050 448,39 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 9 504,202 | |

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

| | En action | En montant |
|--|-------------------|-----------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OSC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 809,191 | 18 469 319,35 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -4 186,257 | -97 297 392,94 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -3 377,066 | -78 828 073,59 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 2 014,557 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY PRC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 776 413,996 | 88 145 928,02 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -332 754,250 | -39 158 958,50 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 443 659,746 | 48 986 969,52 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 3 212 497,736 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY RC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 59 023,132 | 33 648 377,84 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -141,755 | -79 943,41 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 58 881,377 | 33 568 434,43 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 58 883,377 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 7 575 667,321000 | 545 073 839,75 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -4 821 589,678000 | -322 995 283,80 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 2 754 077,643000 | 222 078 555,95 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 14 026 155,551000 | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZD | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 19 199,295 | 9 613 781,02 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -24 787,474 | -12 310 195,95 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -5 588,179 | -2 696 414,93 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 152 898,184 | |

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

| | En montant |
|---|------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY AC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E0C | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E2C | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E3C | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY EC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FD | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FLC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY GA | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY IC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY NC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

| | En montant |
|---|------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OAC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OSC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY PRC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY RC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZD | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

| Libellé de l'action Code ISIN | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées | Devise de l'action | Actif net par action | Nombre d'actions | Valeur liquidative |
|--|---|---|--------------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY AC FR001400TH12 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 223 788 176,27 | 2 173 688,323 | 102,95 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E0C FR0013440666 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 203 973 597,49 | 1 091 469,237 | 186,87 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E2C FR0014009D81 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 165 634,23 | 1 164,232 | 142,26 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E3C FR0014009D73 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 4 911 611,64 | 32 719,000 | 150,11 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY EC FR0014009D99 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 1 131,67 | 7,855 | 144,07 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FD FR001400E631 | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV | EUR | 119 688 615,07 | 5 341 610,234 | 22,40 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FLC FR001400UGG1 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 79 038 981,83 | 738 596,379 | 107,01 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY GA FR0010891168 | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | EUR | 163 212 265,79 | 3 874,780 | 42 121,68 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY IC FR0010722330 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 275 220 101,67 | 337 941,332 | 814,40 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY NC FR0010722348 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 27 894 232,16 | 8 062,731 | 3 459,65 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OAC FR001400IR05 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 129 629 489,39 | 9 504,202 | 13 639,17 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OSC FR0010891176 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 49 858 626,22 | 2 014,557 | 24 749,17 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY PRC FR001400N939 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 398 220 242,16 | 3 212 497,736 | 123,95 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY RC FR0013285749 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 33 884 491,72 | 58 883,377 | 575,45 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZC FR0010318121 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 1 089 214 639,50 | 14 026 155,551 000 | 77,65 |
| GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZD FR0000097156 | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV | EUR | 82 896 893,80 | 152 898,184 | 542,17 |

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | Ventilation des expositions significatives par pays | | | | |
|--|---------------------|---|-------------------------|-------------------------|------------------------|----------------------------|
| | | Pays 1 ETATS-UNIS +/- | Pays 2 CANADA +/- | Pays 3 FRANCE +/- | Pays 4 JAPON +/- | Pays 5 ALLEMAGNE +/- |
| Actif | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 2 730 063,05 | 1 971 611,96 | 175 197,16 | 129 020,15 | 124 930,78 | 95 478,42 |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | |
| Passif | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | | |
| Futures | | NA | NA | NA | NA | NA |
| Options | | NA | NA | NA | NA | NA |
| Swaps | | NA | NA | NA | NA | NA |
| Autres instruments financiers | | NA | NA | NA | NA | NA |
| Total | 2 730 063,05 | | | | | |

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | Décomposition de l'exposition par maturité | | | Décomposition par niveau de deltas | |
|-----------------------------------|-------------------|--|---------|---------|------------------------------------|-------|
| | | = 1 an | 1=5 ans | > 5 ans | = 0,6 | 0,6=1 |
| Total | | | | | | |

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | Ventilation des expositions par type de taux | | | |
|--|-------------------|--|-----------------------------------|--------------------|---|
| | | Taux fixe +/- | Taux variable ou révisable +/- | Taux indexé +/- | Autre ou sans contrepartie de taux +/- |
| Actif | | | | | |
| Dépôts | | | | | |
| Obligations | | | | | |
| Titres de créances | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Comptes financiers | 35 858,47 | | | | 35 858,47 |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Emprunts | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | |
| Futures | NA | | | | |
| Options | NA | | | | |
| Swaps | NA | | | | |
| Autres instruments financiers | NA | | | | |
| Total | | | | | 35 858,47 |

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

| Montants exprimés en milliers EUR | [0 - 3 mois] (*) +/- |]3 - 6 mois] (*) +/- |]6 - 12 mois] (*) +/- |]1 - 3 ans] (*) +/- |]3 - 5 ans] (*) +/- |]5 - 10 ans] (*) +/- | >10 ans (*) +/- |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Actif | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | |
| Obligations | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | |
| Comptes financiers | 35 858,47 | | | | | | |
| Passif | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | |
| Emprunts | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | | | |
| Futures | | | | | | | |
| Options | | | | | | | |
| Swaps | | | | | | | |
| Autres instruments | | | | | | | |
| Total | 35 858,47 | | | | | | |

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

| Montants exprimés en milliers EUR | Devise 1 | Devise 2 | Devise 3 | Devise 4 | Devise N |
|--|---------------------|-------------------|------------------|------------------|-----------------------|
| | USD +/- | JPY +/- | GBP +/- | CHF +/- | Autres devises +/- |
| Actif | | | | | |
| Dépôts | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 2 165 845,39 | 124 930,78 | 83 655,94 | 42 288,11 | 24 412,40 |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | |
| Titres de créances | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Créances | 860,62 | 834,80 | | | 83,46 |
| Comptes financiers | 18 980,94 | 643,05 | 495,00 | 569,36 | 1 796,62 |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Emprunts | | | | | |
| Dettes | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | |
| Devises à recevoir | | | | | |
| Devises à livrer | | | | | |
| Futures options swaps | | | | | |
| Autres opérations | | | | | |
| Total | 2 185 686,95 | 126 408,63 | 84 150,94 | 42 857,47 | 26 292,48 |

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

| Montants exprimés en milliers EUR | Invest. Grade | Non Invest. Grade | Non notés |
|--|---------------|-------------------|-----------|
| | +/- | +/- | +/- |
| Actif | | | |
| Obligations convertibles en actions | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | |
| Titres de créances | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | |
| Passif | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | |
| Hors-bilan | | | |
| Dérivés de crédits | | | |
| Solde net | | | |

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

| Contreparties (montants exprimés en milliers EUR) | Valeur actuelle constitutive d'une créance | Valeur actuelle constitutive d'une dette |
|--|--|--|
| Opérations figurant à l'actif du bilan | | |
| Dépôts | | |
| Instruments financiers à terme non compensés | | |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | | |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | | |
| Titres financiers empruntés | | |
| Titres reçus en garantie | | |
| Titres financiers donnés en pension | | |
| Créances | | |
| Collatéral espèces | | |
| Dépôt de garantie espèces versé | | |
| Opérations figurant au passif du bilan | | |
| Dettes représentatives des titres donnés en pension | | |
| Instruments financiers à terme non compensés | | |
| Dettes | | |
| Collatéral espèces | | |

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Crédances et dettes : ventilation par nature

| | Nature de débit/crédit | 30/09/2025 |
|---|----------------------------------|----------------------|
| Crédances | | |
| | Souscriptions à recevoir | 3 819 555,78 |
| | Coupons et dividendes en espèces | 1 778 885,93 |
| | Autres créances | 7 109,48 |
| Total des créances | | 5 605 551,19 |
| Dettes | | |
| | Rachats à payer | 1 861 286,76 |
| | Frais de gestion fixe | 2 779 016,74 |
| | Frais de gestion variable | 3 306 282,28 |
| | Autres dettes | 63 236,91 |
| Total des dettes | | 8 009 822,69 |
| Total des créances et des dettes | | -2 404 271,50 |

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

| | 30/09/2025 |
|--|--------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY AC | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 486 543,97 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,72 |
| Frais de gestion variables provisionnés | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E0C | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 3 772 145,68 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 2,24 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 530 694,77 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,32 |
| Frais de gestion variables acquis | 3 115,61 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E2C | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 460,89 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,09 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 558,76 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 1,32 |
| Frais de gestion variables acquis | 1,34 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E3C | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 50 564,25 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,07 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 10 400,75 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,22 |
| Frais de gestion variables acquis | 114,09 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

| | | 30/09/2025 |
|--|--------------|------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY EC | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 0,01 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,00 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | 5,63 | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,54 | |
| Frais de gestion variables acquis | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FD | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 1 080 006,54 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,02 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | 473 986,34 | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,45 | |
| Frais de gestion variables acquis | 3 041,38 | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FLC | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 179 288,74 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,39 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 | |
| Frais de gestion variables acquis | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY GA | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 776 351,29 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,52 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 | |
| Frais de gestion variables acquis | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

| | 30/09/2025 |
|--|--------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY IC | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 1 855 618,94 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,73 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 853 659,03 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,34 |
| Frais de gestion variables acquis | 6 299,40 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY NC | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 280 125,26 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,45 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 73 125,58 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,38 |
| Frais de gestion variables acquis | 3 988,87 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,02 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OAC | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 82 039,96 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,08 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 592 735,95 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,55 |
| Frais de gestion variables acquis | 5 022,36 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OSC | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 48 883,81 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,08 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

| | | 30/09/2025 |
|--|---------------|------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY PRC | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 6 782 678,40 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,97 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 | |
| Frais de gestion variables acquis | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY RC | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 9 200,58 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,83 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 23 851,56 | |
| Frais de gestion variables acquis | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 2,16 | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZC | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 10 149 578,82 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,05 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 640 254,42 | |
| Frais de gestion variables acquis | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,07 | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZD | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 826 887,74 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,05 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 | |
| Frais de gestion variables acquis | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

| Autres engagements (par nature de produit) | 30/09/2025 |
|---|------------|
| Garanties reçues | |
| - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | |
| Garanties données | |
| - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | |
| Engagements de financement reçus mais non encore tirés | |
| Engagements de financement donnés mais non encore tirés | |
| Autres engagements hors bilan | |
| Total | |

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 30/09/2025 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | |
| Titres empruntés | |

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 30/09/2025 |
|-----------------------------------|--------------|-------------------------------------|----------------------|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | 62 658 966,22 |
| | FR0010298331 | GROUPAMA ASIA STOCK - ZC | 7 340 588,57 |
| | LU1897556350 | GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - IC EUR | 25 016 105,44 |
| | FR0010582452 | GROUPAMA MONETAIRE - IC | 30 302 272,21 |
| Instruments financiers à terme | | | |
| Total des titres du groupe | | | 62 658 966,22 |

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|---------------------|---------------------|
| Revenus nets | 1 498 172,42 | 4 679 074,47 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice | | |
| Revenus de l'exercice à affecter | 1 498 172,42 | 4 679 074,47 |
| Report à nouveau | 12 591,44 | 36 829,46 |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 1 510 763,86 | 4 715 903,93 |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY AC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|---------------------|------------|
| Revenus nets | 1 001 810,76 | |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 1 001 810,76 | |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 1 001 810,76 | |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | 1 001 810,76 | |
| Total | 1 001 810,76 | |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E0C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|----------------------|--------------------|
| Revenus nets | -2 321 640,15 | -777 287,19 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | -2 321 640,15 | -777 287,19 |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | -2 321 640,15 | -777 287,19 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | -2 321 640,15 | -777 287,19 |
| Total | -2 321 640,15 | -777 287,19 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 867 715,808 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E2C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|----------------|-------------|
| Revenus nets | -549,84 | 4,78 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | -549,84 | 4,78 |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | -549,84 | 4,78 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | -549,84 | 4,78 |
| Total | -549,84 | 4,78 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 8,055 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E3C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|----------------|------------------|
| Revenus nets | -302,10 | 11 962,89 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | -302,10 | 11 962,89 |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | -302,10 | 11 962,89 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | -302,10 | 11 962,89 |
| Total | -302,10 | 11 962,89 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 33 635,308 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY EC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-------------|-------------|
| Revenus nets | 7,58 | 6,43 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 7,58 | 6,43 |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 7,58 | 6,43 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | 7,58 | 6,43 |
| Total | 7,58 | 6,43 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 8,055 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FD

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|--------------------|-------------------|
| Revenus nets | -180 940,69 | 356 778,23 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | -180 940,69 | 356 778,23 |
| Report à nouveau | 12 434,09 | 35 251,13 |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | -168 506,60 | 392 029,36 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | 380 886,06 |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | 11 143,30 |
| Capitalisation | -168 506,60 | |
| Total | -168 506,60 | 392 029,36 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 4 761 075,692 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | 0,08 |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | 134 644,35 |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FLC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-------------------|------------|
| Revenus nets | 560 582,39 | |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 560 582,39 | |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 560 582,39 | |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | 560 582,39 | |
| Total | 560 582,39 | |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY GA

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|---------------------|-------------------|
| Revenus nets | 1 164 347,92 | 949 479,95 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 1 164 347,92 | 949 479,95 |
| Report à nouveau | 28,31 | 16,24 |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 1 164 376,23 | 949 496,19 |
| Affectation : | | |
| Distribution | 1 164 371,39 | 949 474,40 |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | 4,84 | 21,79 |
| Capitalisation | | |
| Total | 1 164 376,23 | 949 496,19 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | 3 874,780 | 2 981,643 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | 300,50 | 318,44 |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | 220 266,14 | 160 882,33 |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY IC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-------------------|-------------------|
| Revenus nets | 478 428,20 | 612 743,76 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 478 428,20 | 612 743,76 |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 478 428,20 | 612 743,76 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | 478 428,20 | 612 743,76 |
| Total | 478 428,20 | 612 743,76 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 187 192,985 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY NC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|--------------------|------------------|
| Revenus nets | -117 863,03 | -7 581,75 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | -117 863,03 | -7 581,75 |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | -117 863,03 | -7 581,75 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | -117 863,03 | -7 581,75 |
| Total | -117 863,03 | -7 581,75 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 2 148,348 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OAC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-------------------|-------------------|
| Revenus nets | 895 090,52 | 364 061,03 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 895 090,52 | 364 061,03 |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 895 090,52 | 364 061,03 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | 895 090,52 | 364 061,03 |
| Total | 895 090,52 | 364 061,03 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 3 469,856 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OSC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-------------------|---------------------|
| Revenus nets | 554 242,09 | 1 437 667,34 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 554 242,09 | 1 437 667,34 |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 554 242,09 | 1 437 667,34 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | 554 242,09 | 1 437 667,34 |
| Total | 554 242,09 | 1 437 667,34 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 5 391,623 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY PRC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|----------------------|----------------------|
| Revenus nets | -2 494 685,34 | -1 281 444,93 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | -2 494 685,34 | -1 281 444,93 |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | -2 494 685,34 | -1 281 444,93 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | -2 494 685,34 | -1 281 444,93 |
| Total | -2 494 685,34 | -1 281 444,93 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 2 768 837,990 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY RC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|------------------|-------------|
| Revenus nets | 17 609,71 | 0,38 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 17 609,71 | 0,38 |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 17 609,71 | 0,38 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | 17 609,71 | 0,38 |
| Total | 17 609,71 | 0,38 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 2,000 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|---------------------|---------------------|
| Revenus nets | 1 759 575,81 | 2 746 269,77 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 1 759 575,81 | 2 746 269,77 |
| Report à nouveau | | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 1 759 575,81 | 2 746 269,77 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | | |
| Capitalisation | 1 759 575,81 | 2 746 269,77 |
| Total | 1 759 575,81 | 2 746 269,77 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 11 272 077,908000 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZD

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-------------------|-------------------|
| Revenus nets | 182 458,59 | 266 413,78 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 182 458,59 | 266 413,78 |
| Report à nouveau | 129,04 | 1 562,09 |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 182 587,63 | 267 975,87 |
| Affectation : | | |
| Distribution | 181 948,84 | 267 841,95 |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | 638,79 | 133,92 |
| Capitalisation | | |
| Total | 182 587,63 | 267 975,87 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | | |
| Crédits d'impôt totaux | | |
| Crédits d'impôt unitaires | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | 152 898,184 | 158 486,363 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | 1,19 | 1,69 |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | 111 875,04 | 107 990,55 |

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|----------------------|-----------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 28 711 466,57 | 85 179 183,08 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter | 28 711 466,57 | 85 179 183,08 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | 46 448 099,20 | 29 036 431,82 |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 75 159 565,77 | 114 215 614,90 |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY AC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|------------------|------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 61 160,84 | |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 61 160,84 | |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 61 160,84 | |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 61 160,84 | |
| Total | 61 160,84 | |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E0C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|---------------------|---------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 2 289 035,27 | 7 247 205,35 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 2 289 035,27 | 7 247 205,35 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 2 289 035,27 | 7 247 205,35 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 2 289 035,27 | 7 247 205,35 |
| Total | 2 289 035,27 | 7 247 205,35 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E2C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|-----------------|--------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 1 863,30 | 51,66 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 1 863,30 | 51,66 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 1 863,30 | 51,66 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 1 863,30 | 51,66 |
| Total | 1 863,30 | 51,66 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E3C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|------------------|-------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 54 478,52 | 221 843,47 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 54 478,52 | 221 843,47 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 54 478,52 | 221 843,47 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 54 478,52 | 221 843,47 |
| Total | 54 478,52 | 221 843,47 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY EC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|--------------|--------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 12,66 | 51,66 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 12,66 | 51,66 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 12,66 | 51,66 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 12,66 | 51,66 |
| Total | 12,66 | 51,66 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FD

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|---------------------|---------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 1 334 822,79 | 4 715 454,63 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 1 334 822,79 | 4 715 454,63 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | 5 290 425,87 | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 6 625 248,66 | 4 715 454,63 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | 6 625 248,66 | 4 715 454,63 |
| Capitalisation | | |
| Total | 6 625 248,66 | 4 715 454,63 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FLC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|------------------|------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | -7 496,53 | |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | -7 496,53 | |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | -7 496,53 | |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | -7 496,53 | |
| Total | -7 496,53 | |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY GA

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|----------------------|----------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 1 845 956,62 | 5 625 031,17 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 1 845 956,62 | 5 625 031,17 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | 24 982 928,27 | 16 053 789,48 |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 26 828 884,89 | 21 678 820,65 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | 2 454 458,70 |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | 26 828 884,89 | 19 224 361,95 |
| Capitalisation | | |
| Total | 26 828 884,89 | 21 678 820,65 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 2 981,643 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | 823,19 |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY IC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|---------------------|---------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 3 048 199,50 | 6 681 293,92 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 3 048 199,50 | 6 681 293,92 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 3 048 199,50 | 6 681 293,92 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 3 048 199,50 | 6 681 293,92 |
| Total | 3 048 199,50 | 6 681 293,92 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY NC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|-------------------|-------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 310 738,91 | 328 816,16 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 310 738,91 | 328 816,16 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 310 738,91 | 328 816,16 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 310 738,91 | 328 816,16 |
| Total | 310 738,91 | 328 816,16 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OAC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|---------------------|---------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 1 429 323,14 | 2 019 007,52 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 1 429 323,14 | 2 019 007,52 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 1 429 323,14 | 2 019 007,52 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 1 429 323,14 | 2 019 007,52 |
| Total | 1 429 323,14 | 2 019 007,52 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OSC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|-------------------|---------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 546 611,96 | 5 769 309,40 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 546 611,96 | 5 769 309,40 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 546 611,96 | 5 769 309,40 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 546 611,96 | 5 769 309,40 |
| Total | 546 611,96 | 5 769 309,40 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY PRC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|---------------------|----------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 4 442 263,11 | 10 373 574,36 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 4 442 263,11 | 10 373 574,36 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 4 442 263,11 | 10 373 574,36 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 4 442 263,11 | 10 373 574,36 |
| Total | 4 442 263,11 | 10 373 574,36 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY RC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|-------------------|-------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 378 430,64 | 6,43 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 378 430,64 | 6,43 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 378 430,64 | 6,43 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 378 430,64 | 6,43 |
| Total | 378 430,64 | 6,43 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|----------------------|----------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 12 056 183,14 | 38 414 274,12 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 12 056 183,14 | 38 414 274,12 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 12 056 183,14 | 38 414 274,12 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | 12 056 183,14 | 38 414 274,12 |
| Total | 12 056 183,14 | 38 414 274,12 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZD

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|----------------------|----------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 919 882,70 | 3 783 263,23 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 919 882,70 | 3 783 263,23 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | 16 174 745,06 | 12 982 642,34 |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 17 094 627,76 | 16 765 905,57 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | 17 094 627,76 | 16 765 905,57 |
| Capitalisation | | |
| Total | 17 094 627,76 | 16 765 905,57 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|-------------------------|--------------|
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | | 2 730 063 048,89 | 94,74 |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 2 730 063 048,89 | 94,74 |
| Assurance | | | 75 248 360,60 | 2,61 |
| AGEAS | EUR | 486 198 | 28 637 062,20 | 0,99 |
| ALLIANZ SE-REG | EUR | 53 703 | 19 193 452,20 | 0,67 |
| METLIFE INC | USD | 386 482 | 27 093 210,50 | 0,94 |
| SONY FINANCIAL GROUP INC | JPY | 343 500 | 324 635,70 | 0,01 |
| Automobiles | | | 4 934 450,78 | 0,17 |
| TOYOTA MOTOR CORP | JPY | 300 500 | 4 934 450,78 | 0,17 |
| Banques commerciales | | | 192 844 588,52 | 6,69 |
| BNP PARIBAS | EUR | 119 941 | 9 275 037,53 | 0,32 |
| DNB BANK ASA | NOK | 417 389 | 9 665 820,55 | 0,34 |
| JPMORGAN CHASE & CO | USD | 417 530 | 112 086 372,68 | 3,89 |
| MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO | JPY | 1 614 029 | 22 266 972,01 | 0,77 |
| PNC FINANCIAL SERVICES GROUP | USD | 161 044 | 27 539 209,29 | 0,96 |
| SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR | JPY | 112 940 | 2 717 903,02 | 0,09 |
| SVENSKA HANDELSBANKEN-A SHS | SEK | 839 052 | 9 293 273,44 | 0,32 |
| Biens de consommation durables | | | 8 430 630,69 | 0,29 |
| SONY GROUP CORP | JPY | 343 500 | 8 430 630,69 | 0,29 |
| Biotechnologie | | | 30 465 005,15 | 1,06 |
| BIONTECH SE-ADR | USD | 73 127 | 6 137 689,14 | 0,21 |
| INCYTE CORP | USD | 45 165 | 3 259 952,04 | 0,11 |
| IONIS PHARMACEUTICALS INC | USD | 169 836 | 9 455 890,31 | 0,33 |
| REGENERON PHARMACEUTICALS | USD | 24 265 | 11 611 473,66 | 0,41 |
| Boissons | | | 11 296 977,02 | 0,39 |
| COCA-COLA CO/THE | USD | 200 150 | 11 296 977,02 | 0,39 |
| Composants automobiles | | | 10 118 573,88 | 0,35 |
| MICHELIN (CGDE) | EUR | 331 322 | 10 118 573,88 | 0,35 |
| Conglomérats industriels | | | 44 010 640,20 | 1,53 |
| RHEINMETALL AG | EUR | 10 314 | 20 468 133,00 | 0,71 |
| SIEMENS AG-REG | EUR | 102 716 | 23 542 507,20 | 0,82 |
| Distribution de produits alimentaires de première nécessité | | | 46 892 124,58 | 1,63 |
| WALMART INC | USD | 534 623 | 46 892 124,58 | 1,63 |
| Distribution spécialisée | | | 31 384 985,06 | 1,09 |
| TJX COMPANIES INC | USD | 255 136 | 31 384 985,06 | 1,09 |
| Électricité | | | 48 177 743,31 | 1,67 |
| ENEL SPA | EUR | 1 215 250 | 9 802 206,50 | 0,34 |
| ENTERGY CORP | USD | 237 300 | 18 820 414,47 | 0,65 |
| NEXTERA ENERGY INC | USD | 304 375 | 19 555 122,34 | 0,68 |
| Équipement et services pour l'énergie | | | 41 860 923,56 | 1,45 |
| BAKER HUGHES A GE CO | USD | 397 739 | 16 491 782,20 | 0,57 |

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| HALLIBURTON CO | USD | 760 824 | 15 928 740,77 | 0,55 |
| SCHLUMBERGER LTD | USD | 322 737 | 9 440 400,59 | 0,33 |
| Equipements de communication | | | 73 713 591,27 | 2,56 |
| MOTOROLA SOLUTIONS INC | USD | 189 406 | 73 713 591,27 | 2,56 |
| Equipements électriques | | | 58 659 579,80 | 2,04 |
| GE VERNONA INC | USD | 52 645 | 27 550 136,60 | 0,96 |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | EUR | 130 932 | 31 109 443,20 | 1,08 |
| Equipements et fournitures médicaux | | | 47 396 651,55 | 1,64 |
| ALCON INC | CHF | 55 693 | 3 530 370,84 | 0,12 |
| BOSTON SCIENTIFIC CORP | USD | 527 941 | 43 866 280,71 | 1,52 |
| Equipements et instruments électroniques | | | 7 325 735,65 | 0,25 |
| MURATA MANUFACTURING CO LTD | JPY | 451 400 | 7 323 906,14 | 0,25 |
| SHIMADZU CORP | JPY | 85 | 1 829,51 | 0,00 |
| FPI spécialisé | | | 9 186 905,26 | 0,32 |
| EQUINIX INC | USD | 13 782 | 9 186 905,26 | 0,32 |
| Industrie aérospatiale et défense | | | 17 705 110,21 | 0,61 |
| HONEYWELL INTERNATIONAL INC | USD | 98 829 | 17 705 110,21 | 0,61 |
| Logiciels | | | 376 338 737,48 | 13,06 |
| GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA | EUR | 102 510 | 16 155 576,00 | 0,56 |
| MICROSOFT CORP | USD | 423 928 | 186 871 070,30 | 6,49 |
| NEMETSCHEK SE | EUR | 54 286 | 6 014 888,80 | 0,21 |
| PALO ALTO NETWORKS INC | USD | 88 960 | 15 416 200,17 | 0,53 |
| PRAIRIESKY ROYALTY LTD | CAD | 345 299 | 5 453 312,24 | 0,19 |
| RTX CORP | USD | 499 701 | 71 161 675,17 | 2,47 |
| SAP SE | EUR | 88 292 | 20 121 746,80 | 0,70 |
| TESLA INC | USD | 40 488 | 15 324 104,99 | 0,53 |
| VINCI SA | EUR | 74 313 | 8 765 218,35 | 0,30 |
| XPO INC | USD | 282 274 | 31 054 944,66 | 1,08 |
| Logiciels et services internet | | | 31 864 738,25 | 1,11 |
| CYBER-ARK SOFTWARE LTD/ISRAE | USD | 44 631 | 18 351 887,36 | 0,64 |
| HUBSPOT INC | USD | 33 941 | 13 512 850,89 | 0,47 |
| Machines | | | 106 217 982,05 | 3,69 |
| MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES | JPY | 2 275 900 | 50 874 322,52 | 1,77 |
| PARKER HANNIFIN CORP | USD | 85 773 | 55 343 659,53 | 1,92 |
| Marchés de capitaux | | | 41 725 611,48 | 1,45 |
| CITIGROUP INC | USD | 264 538 | 22 851 580,43 | 0,80 |
| MORGAN STANLEY | USD | 139 513 | 18 874 031,05 | 0,65 |
| Médias et services interactifs | | | 143 033 274,15 | 4,96 |
| ALPHABET INC-CL A | USD | 421 106 | 87 124 143,49 | 3,02 |
| META PLATFORMS INC-CLASS A | USD | 89 454 | 55 909 130,66 | 1,94 |
| Métaux et minéraux | | | 169 743 846,30 | 5,89 |
| AGNICO EAGLE MINES | USD | 820 671 | 117 729 620,22 | 4,08 |
| FRANCO-NEVADA CORP | USD | 124 205 | 23 563 009,83 | 0,82 |
| TECK RESOURCES LTD-CLS B | USD | 761 681 | 28 451 216,25 | 0,99 |

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| Ordinateurs et périphériques | | | 110 522 422,38 | 3,84 |
| APPLE INC | USD | 510 010 | 110 522 422,38 | 3,84 |
| Outils et services appliqués aux sciences biologiques | | | 54 946 367,86 | 1,91 |
| THERMO FISHER SCIENTIFIC INC | USD | 133 112 | 54 946 367,86 | 1,91 |
| Pétrole et gaz | | | 37 379 476,14 | 1,30 |
| BP PLC | GBP | 1 901 956 | 9 277 701,27 | 0,32 |
| SHELL PLC | GBP | 606 426 | 18 388 020,27 | 0,64 |
| TOTALENERGIES SE | EUR | 71 677 | 3 707 851,21 | 0,13 |
| VALERO ENERGY CORP | USD | 41 448 | 6 005 903,39 | 0,21 |
| Produits alimentaires | | | 3 202 464,61 | 0,11 |
| NESTLE SA-REG | CHF | 40 972 | 3 202 464,61 | 0,11 |
| Produits de soins personnels | | | 37 253 876,00 | 1,29 |
| L'OREAL | EUR | 91 087 | 33 565 559,50 | 1,16 |
| L'OREAL SA-PF | EUR | 10 009 | 3 688 316,50 | 0,13 |
| Produits domestiques | | | 20 780 802,89 | 0,72 |
| PROCTER AND GAMBLE CO/THE | USD | 158 916 | 20 780 802,89 | 0,72 |
| Produits pharmaceutiques | | | 117 622 313,74 | 4,08 |
| ABBVIE INC | USD | 36 634 | 7 218 924,56 | 0,25 |
| ASTRAZENECA PLC | GBP | 304 376 | 38 995 559,49 | 1,34 |
| ELI LILLY & CO | USD | 33 642 | 21 845 826,38 | 0,76 |
| MERCK & CO. INC. | USD | 430 358 | 30 740 380,37 | 1,07 |
| NOVARTIS AG-REG | CHF | 33 751 | 3 614 644,19 | 0,13 |
| ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN | CHF | 39 844 | 11 077 130,66 | 0,38 |
| SANDOZ GROUP AG | CHF | 3 070 | 154 903,89 | 0,01 |
| SANOFI | EUR | 50 604 | 3 974 944,20 | 0,14 |
| Produits pour l'industrie du bâtiment | | | 20 708 597,53 | 0,72 |
| GEBERIT AG-REG | CHF | 32 417 | 20 708 597,53 | 0,72 |
| Semi-conducteurs et équipements pour fabrication | | | 433 875 063,42 | 15,06 |
| ASML HOLDING NV | EUR | 38 800 | 32 130 280,00 | 1,12 |
| BROADCOM INC | USD | 518 509 | 145 584 088,67 | 5,05 |
| MICRON TECHNOLOGY INC | USD | 629 239 | 89 603 633,60 | 3,11 |
| NVIDIA CORP | USD | 940 014 | 149 266 223,08 | 5,18 |
| RENESAS ELECTRONICS CORP | JPY | 735 900 | 7 234 749,75 | 0,25 |
| TOKYO ELECTRON JPY50 | JPY | 66 200 | 10 056 088,32 | 0,35 |
| Services aux collectivités | | | 20 570 959,57 | 0,71 |
| SEMPRA ENERGY | USD | 268 625 | 20 570 959,57 | 0,71 |
| Services de télécommunication diversifiés | | | 40 316 012,66 | 1,40 |
| NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE | JPY | 12 075 200 | 10 764 908,18 | 0,37 |
| T-MOBILE US INC | USD | 145 052 | 29 551 104,48 | 1,03 |
| Services de télécommunication mobile | | | 25 029 511,43 | 0,87 |
| AMERICAN TOWER CORP | USD | 58 520 | 9 578 354,38 | 0,33 |
| KDDI CORP | JPY | 28 | 380,88 | 0,00 |
| WALT DISNEY CO/THE | USD | 158 556 | 15 450 776,17 | 0,54 |

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-------------------------|--------------|
| Services financiers diversifiés | | | 58 082 813,97 | 2,02 |
| CME GROUP INC | USD | 117 574 | 27 036 016,22 | 0,94 |
| SMURFIT WESTROCK PLC | GBP | 476 025 | 16 994 659,72 | 0,59 |
| WELLTOWER INC | USD | 92 687 | 14 052 138,03 | 0,49 |
| Services liés aux technologies de l'information | | | 1 311 730,35 | 0,05 |
| CAPGEMINI SE | EUR | 10 617 | 1 311 730,35 | 0,05 |
| Sociétés commerciales et de distribution | | | 28 547 990,14 | 0,99 |
| UNITED RENTALS INC | USD | 35 137 | 28 547 990,14 | 0,99 |
| Soins et autres services médicaux | | | 7 845 216,00 | 0,27 |
| UNITEDHEALTH GROUP INC | USD | 26 696 | 7 845 216,00 | 0,27 |
| Textiles, habillement et produits de luxe | | | 7 347 898,50 | 0,25 |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI | EUR | 14 117 | 7 347 898,50 | 0,25 |
| Vente par correspondance | | | 76 142 764,90 | 2,64 |
| AMAZON.COM INC | USD | 407 468 | 76 142 764,90 | 2,64 |
| TITRES D'OPC | | | 118 081 479,54 | 4,10 |
| OPCVM | | | 118 081 479,54 | 4,10 |
| Gestion collective | | | 118 081 479,54 | 4,10 |
| AMIX MSCIPACFC EX JPN SRI PAB UCTETFDREC | EUR | 89 305 | 55 422 513,32 | 1,93 |
| GROUPAMA ASIA STOCK - ZC | EUR | 1 939,21 | 7 340 588,57 | 0,25 |
| GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - IC EUR | EUR | 9 502 | 25 016 105,44 | 0,87 |
| GROUPAMA MONETAIRE - IC | EUR | 130,264 | 30 302 272,21 | 1,05 |
| Total | | | 2 848 144 528,43 | 98,84 |

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

| Type d'opération | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) | | | |
|------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|-------------|----------------------|-------------|
| | Actif | Passif | Devises à recevoir (+) | | Devises à livrer (-) | |
| | | | Devise | Montant (*) | Devise | Montant (*) |
| Total | | | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) +/- |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|------------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) +/- |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|------------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) +/- |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|------------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) +/- |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|------------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) +/- |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|------------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

| | Valeur actuelle présentée au bilan |
|--|---|
| Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT) | 2 848 144 528,43 |
| Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) : | |
| Total opérations à terme de devises | |
| Total instruments financiers à terme - actions | |
| Total instruments financiers à terme - taux | |
| Total instruments financiers à terme - change | |
| Total instruments financiers à terme - crédit | |
| Total instruments financiers à terme - autres expositions | |
| Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises | |
| Autres actifs (+) | 41 464 024,87 |
| Autres passifs (-) | -8 009 822,69 |
| Passifs de financement (-) | |
| Total = actif net | 2 881 598 730,61 |

| Libellé de l'action | Devise de l'action | Nombre d'actions | Valeur liquidative |
|--|---------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY AC | EUR | 2 173 688,323 | 102,95 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E0C | EUR | 1 091 469,237 | 186,87 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E2C | EUR | 1 164,232 | 142,26 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY E3C | EUR | 32 719,000 | 150,11 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY EC | EUR | 7 855 | 144,07 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FD | EUR | 5 341 610,234 | 22,40 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY FLC | EUR | 738 596,379 | 107,01 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY GA | EUR | 3 874,780 | 42 121,68 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY IC | EUR | 337 941,332 | 814,40 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY NC | EUR | 8 062,731 | 3 459,65 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OAC | EUR | 9 504,202 | 13 639,17 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY OSC | EUR | 2 014,557 | 24 749,17 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY PRC | EUR | 3 212 497,736 | 123,95 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY RC | EUR | 58 883,377 | 575,45 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZC | EUR | 14 026 155,551000 | 77,65 |
| Action GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY ZD | EUR | 152 898,184 | 542,17 |

6. ANNEXE(S)

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 850 € -61,48 % | 3 820 € -17,50 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 760 € -12,36 % | 10 470 € 0,92 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 760 € 7,64 % | 17 320 € 11,61 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 940 € 39,43 % | 20 670 € 15,63 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 396 € | 1 384 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,00 % | 2,03 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,64 % avant déduction des coûts et de 11,61 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coût d'entrée | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 275 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,05 % de la valeur de votre investissement par an. | 103 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 19 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) sous réserve que la performance de l'OPC soit positive et que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 800 € -61,98 % | 3 770 € -17,71 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 710 € -12,90 % | 10 410 € 0,81 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 700 € 6,98 % | 17 690 € 12,08 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 860 € 38,58 % | 21 110 € 16,12 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 454 € | 907 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,57 % | 1,56 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,64 % avant déduction des coûts et de 12,08 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coût d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. | 11 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 19 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative . La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 25 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY Actions PRC Code ISIN : FR001400N939 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 07 août 2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des actions d'entreprises internationales jugées créatrices de valeur en identifiant les tendances porteuses de long-terme, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe » qui repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

L'analyse de ces critères ESG s'appuie sur des indicateurs Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...) et aboutit à une note ESG de 1 à 100.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des

valeurs les moins bien notées de ce dernier. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le produit est exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos actions de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris, excepté les jours fériés légaux français.

Politique de revenus : Capitalisation.

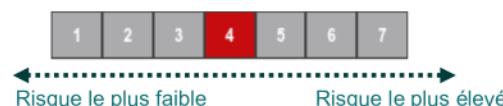
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette action est réservée aux OPCVM et FIA nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 800 € -61,97 % | 3 770 € -17,72 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 560 € -14,40 % | 10 220 € 0,43 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 510 € 5,14 % | 16 220 € 10,15 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 620 € 36,20 % | 19 350 € 14,12 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 621 € | 2 359 € |
| Incidence des coûts annuels* | 6,31 % | 3,47 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,62 % avant déduction des coûts et de 10,15 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coût d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,00 % de la valeur de votre investissement par an. | 192 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 19 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative . La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 11 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 840 € -61,58 % | 3 810 € -17,54 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 790 € -12,09 % | 10 510 € 0,99 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 800 € 7,97 % | 17 770 € 12,18 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 990 € 39,85 % | 21 200 € 16,22 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 367 € | 918 € |
| Incidence des coûts annuels* | 3,69 % | 1,46 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,64 % avant déduction des coûts et de 12,18 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | Si vous sortez après 1 an |
|---|---------------------------|
| Coût d'entrée | 300 € |
| Coût de sortie | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 67 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0 € |
| Coûts accessoires | |
| Commission liée aux résultats | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 800 € -61,98 % | 3 770 € -17,71 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 760 € -12,40 % | 10 480 € 0,93 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 760 € 7,59 % | 18 200 € 12,72 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 940 € 39,36 % | 21 720 € 16,78 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 400 € | 400 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,00 % | 0,92 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,64 % avant déduction des coûts et de 12,72 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | Si vous sortez après 1 an |
|---|---------------------------|
| Coût d'entrée | 400 € |
| Coût de sortie | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0 € |
| Coûts accessoires | |
| Commission liée aux résultats | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY Actions E3C Code ISIN : FR0014009D73 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 07 août 2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des actions d'entreprises internationales jugées créatrices de valeur en identifiant les tendances porteuses de long-terme, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe » qui repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

L'analyse de ces critères ESG s'appuie sur des indicateurs Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...) et aboutit à une note ESG de 1 à 100.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des

valeurs les moins bien notées de ce dernier. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le produit est exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos actions de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris, excepté les jours fériés légaux français.

Politique de revenus : Capitalisation.

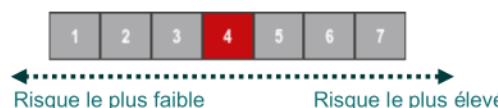
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette action est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur notamment dans le cadre d'appels d'offres..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 840 € -61,58 % | 3 810 € -17,54 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 720 € -12,77 % | 10 420 € 0,82 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 710 € 7,14 % | 17 090 € 11,32 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 880 € 38,78 % | 20 400 € 15,33 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 442 € | 1 584 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,46 % | 2,31 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,63 % avant déduction des coûts et de 11,32 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coût d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,10 % de la valeur de votre investissement par an. | 107 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 19 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative . La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 16 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 840 € -61,58 % | 3 810 € -17,54 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 740 € -12,63 % | 10 440 € 0,86 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 730 € 7,31 % | 17 230 € 11,49 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 900 € 39,00 % | 20 560 € 15,51 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 426 € | 1 450 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,30 % | 2,14 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,63 % avant déduction des coûts et de 11,49 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coût d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,11 % de la valeur de votre investissement par an. | 107 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 19 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative . La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY Actions EC Code ISIN : FR0014009D99 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 07 août 2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des actions d'entreprises internationales jugées créatrices de valeur en identifiant les tendances porteuses de long-terme, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe » qui repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

L'analyse de ces critères ESG s'appuie sur des indicateurs Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...) et aboutit à une note ESG de 1 à 100.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des

valeurs les moins bien notées de ce dernier. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le produit est exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos actions de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris, excepté les jours fériés légaux français.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette action est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des Frais de gestion des supports de placement par l'entreprise..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Évêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 840 € -61,58 % | 3 810 € -17,54 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 830 € -11,69 % | 10 560 € 1,09 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 850 € 8,46 % | 18 170 € 12,69 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 14 050 € 40,49 % | 21 690 € 16,75 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 322 € | 511 € |
| Incidence des coûts annuels* | 3,23 % | 0,95 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,64 % avant déduction des coûts et de 12,69 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coût d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,04 % de la valeur de votre investissement par an. | 3 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 19 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative . La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 3 660 € | 3 270 € |
| | Rendement annuel moyen | -63,37 % | -20,05 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8 490 € | 10 640 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,12 % | 1,25 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 10 620 € | 17 150 € |
| | Rendement annuel moyen | 6,15 % | 11,39 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 13 980 € | 20 880 € |
| | Rendement annuel moyen | 39,85 % | 15,86 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 07/2024 et 07/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 416 € | 1 555 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,20 % | 2,25 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,64 % avant déduction des coûts et de 11,39 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|
| Coût d'entrée | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. |
| Coûts récurrents estimés | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,08 % de la valeur de votre investissement par an. |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. |
| Coûts accessoires | |
| Commission liée aux résultats | 0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement. |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 850 € -61,48 % | 3 820 € -17,50 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 750 € -12,54 % | 10 450 € 0,88 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 740 € 7,43 % | 17 140 € 11,38 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 920 € 39,15 % | 20 460 € 15,39 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 416 € | 1 555 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,20 % | 2,25 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,63 % avant déduction des coûts et de 11,38 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coût d'entrée | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 275 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,08 % de la valeur de votre investissement par an. | 105 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 19 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative . La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 17 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 840 € -61,58 % | 3 810 € -17,54 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 750 € -12,50 % | 10 450 € 0,89 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 750 € 7,48 % | 17 360 € 11,67 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 920 € 39,22 % | 20 720 € 15,69 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 411 € | 1 318 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,15 % | 1,97 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,64 % avant déduction des coûts et de 11,67 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coût d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,77 % de la valeur de votre investissement par an. | 74 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 19 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative . La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 18 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY
Actions NC Code ISIN : FR0010722348 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 07 août 2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des actions d'entreprises internationales jugées créatrices de valeur en identifiant les tendances porteuses de long-terme, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

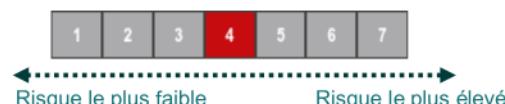
L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe » qui repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

L'analyse de ces critères ESG s'appuie sur des indicateurs Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...) et aboutit à une note ESG de 1 à 100.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

QUELS SONT LES RISQUES ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 850 € -61,48 % | 3 820 € -17,50 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 720 € -12,85 % | 10 410 € 0,80 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 710 € 7,05 % | 16 850 € 10,99 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 870 € 38,66 % | 20 100 € 14,99 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 450 € | 1 849 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,55 % | 2,63 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,63 % avant déduction des coûts et de 10,99 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coût d'entrée | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 275 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,48 % de la valeur de votre investissement par an. | 144 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 19 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative . La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 12 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 800 € -61,97 % | 3 770 € -17,71 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 690 € -13,06 % | 10 390 € 0,77 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 680 € 6,79 % | 17 530 € 11,88 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 830 € 38,32 % | 20 920 € 15,90 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 472 € | 1 067 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,75 % | 1,76 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,64 % avant déduction des coûts et de 11,88 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|
| Coût d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. |
| Coûts récurrents estimés | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,56 % de la valeur de votre investissement par an. |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. |
| Coûts accessoires | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 800 € -61,98 % | 3 770 € -17,71 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 730 € -12,67 % | 10 440 € 0,87 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 730 € 7,26 % | 17 920 € 12,37 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 890 € 38,93 % | 21 380 € 16,41 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 430 € | 680 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,31 % | 1,27 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,64 % avant déduction des coûts et de 12,37 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|
| Coût d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. |
| Coûts récurrents estimés | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. |
| Coûts accessoires | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY Actions RC Code ISIN : FR0013285749 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 07 août 2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des actions d'entreprises internationales jugées créatrices de valeur en identifiant les tendances porteuses de long-terme, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe » qui repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

L'analyse de ces critères ESG s'appuie sur des indicateurs Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...) et aboutit à une note ESG de 1 à 100.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des

valeurs les moins bien notées de ce dernier. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le produit est exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos actions de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris, excepté les jours fériés légaux français.

Politique de revenus : Capitalisation.

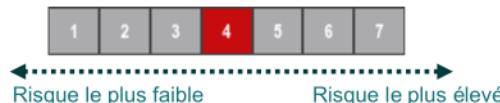
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette action est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 840 € -61,58 % | 3 810 € -17,54 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 740 € -12,61 % | 10 440 € 0,86 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 730 € 7,34 % | 17 250 € 11,53 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 900 € 39,04 % | 20 590 € 15,54 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 423 € | 1 426 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,27 % | 2,11 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,64 % avant déduction des coûts et de 11,53 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coût d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,89 % de la valeur de votre investissement par an. | 86 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 19 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative . La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 19 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY Actions E0C Code ISIN : FR0013440666 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 07 août 2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des actions d'entreprises internationales jugées créatrices de valeur en identifiant les tendances porteuses de long-terme, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe » qui repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

L'analyse de ces critères ESG s'appuie sur des indicateurs Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...) et aboutit à une note ESG de 1 à 100.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des

valeurs les moins bien notées de ce dernier. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le produit est exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos actions de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris, excepté les jours fériés légaux français.

Politique de revenus : Capitalisation.

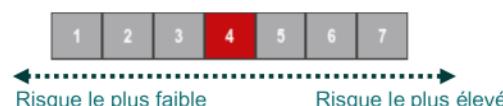
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette action est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de Retraite d'entreprises..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 3 840 € -61,57 % | 3 810 € -17,55 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 620 € -13,84 % | 10 280 € 0,55 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 580 € 5,83 % | 16 070 € 9,96 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 13 710 € 37,09 % | 19 180 € 13,91 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 06/2024 et 06/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 561 € | 2 584 € |
| Incidence des coûts annuels* | 5,69 % | 3,65 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,61 % avant déduction des coûts et de 9,96 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coût d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| Coûts récurrents estimés | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,41 % de la valeur de votre investissement par an. | 233 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 19 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis) sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative . La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 9 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY

Identifiant d'entité juridique: 9695005XO2NL98AF2N92

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

  Oui

  Non

- Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social** : N/A

- Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 30,0% d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?



Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le produit financier rendra compte des indicateurs de durabilité suivants afin de mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut :

- Note ESG du produit financier par comparaison avec l'univers d'investissement du produit financier ;
- Pourcentage d'investissement durable minimum.

Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?

Les objectifs des investissements durables que le produit financier entend notamment poursuivre sont des objectifs environnementaux ou sociaux.

Les investissements effectués contribuent à ces objectifs par la sélection d'entreprises dont les activités contribuent positivement ou très positivement à au moins un des 16 Objectifs de Développement Durable tels que définis par l'ONU (« ODD ») selon l'approche propriétaire développée par Groupama AM. Cette approche s'appuie sur les données de notre provider Moody's.

Les entreprises sont analysées en fonction de la contribution positive de leurs activités à 16 des 17 ODD de l'ONU (l'ODD Paix, justice et institutions efficaces n'étant pas applicable aux entreprises).

- La contribution de l'entreprise à un ODD est 'NEUTRE' si le chiffre d'affaires des activités durables identifiées est nul ;
- la contribution de l'entreprise à un ODD est 'POSITIVE' si le chiffre d'affaires des activités durables identifiées se situe entre 1% et 5% ;
- La contribution de l'entreprise à un ODD est 'TRES POSITIVE' si le chiffre d'affaires des activités durables identifiées est strictement supérieur à 5%.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenu un score très positif, positif ou neutre.

Pour plus d'information sur notre méthodologie interne, veuillez consulter notre méthodologie ESG via le lien suivant : <https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/finance-durable>.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables réalisés dans le portefeuille veillent à ne pas causer de préjudice important (« DNSH ») à un objectif d'investissement durable, au travers de :

- L'application des politiques ESG et d'exclusions et de Groupama AM : la liste des grands risques ESG, la politique Energie Fossiles (Charbon et EFNC), la politique d'exclusion des armes controversées. Ainsi toute entreprise figurant sur une de ces listes est considérée non conforme à l'exigence de DNSH.
- L'application d'exclusions sectorielles : les entreprises opérant dans les secteurs de l'alcool, des jeux d'argent, du tabac ou de la pornographie sont considérés non conformes à l'exigence de DNSH dès lors qu'elles réalisent plus de 5% de leur CA dans ces secteurs.
- La prise en compte des indicateurs d'incidences négatives dans le calcul de la note ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Ce produit financier prend en compte les 14 indicateurs obligatoires du tableau 1 de l'Annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 de la Commission européenne. Il inclut également deux indicateurs additionnels : nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies et utilisation et recyclage de l'eau. Les indicateurs d'incidences négatives sont pris en compte de manière qualitatives ou quantitative à différents niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, l'analyse des controverses, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les

indicateurs d'incidences négatives 1 à 14 et les deux indicateurs additionnels sont pris en compte de manière qualitative dans le suivi des controverses. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 sont intégrés dans la méthodologie d'analyse ESG propriétaire de manière quantitative. Le PAI 10 sur la violation du Pacte Mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE est pris en compte à travers la politique d'exclusion normative appliquée à le produit financier.

Le PAI 4 est pris en compte à travers la politique d'exclusions sectorielle et la politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte dans nos politiques d'exclusions.

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Les violations des principes du Global Compact, des principes directeurs de l'OCDE et l'absence de mécanisme de suivi sont prises en compte dans l'analyse des investissements durables. Ils sont suivis via le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

- Oui, En application du principe de double matérialité les principales incidences négatives (ci-après PAI) sont prises en compte à plusieurs niveaux de la démarche d'investissement durable : les politiques d'exclusions, le suivi des controverses, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Cette prise en compte permet de limiter les impacts environnementaux et sociaux résultant des décisions d'investissement et d'assurer un suivi des risques de durabilité auxquels le portefeuille pourrait être exposé.
- Non



Quelle est la stratégie d'investissement suivie par ce produit financier ?

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe ».

L'approche ESG développée par Groupama Asset Management repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

L'analyse de ces critères ESG aboutit à une note ESG de 1 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

L'univers d'investissement est divisé en cinq quintiles, chaque quintile représentant 20% de l'univers d'investissement, en nombre de valeurs. Les valeurs notées Quintile 1 représentent les meilleures notes ESG au sein de l'univers d'investissement, tandis que les valeurs notées Quintile 5 représentent les plus mauvaises notes. Le produit financier sera investi de manière privilégiée dans les valeurs appartenant aux Quintiles 1 à 4. La sélection devra aboutir à une note ESG moyenne du portefeuille significativement supérieur à celle de son univers d'investissement.

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible. En effet, les données ESG ne sont pas encore standardisées, et l'analyse de Groupama Asset Management se fonde in fine sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes, dont certaines peuvent encore être parcellaires et hétérogènes.

Pour pallier cette limite, Groupama Asset Management concentre son analyse sur les points les plus matériels des secteurs et des entreprises analysés.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans le produit financier et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au document méthodologique disponible sur le site internet <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Quelles sont les contraintes définies dans la stratégie d'investissement pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?

Afin d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues, la stratégie d'investissement repose sur les éléments suivants :

- Exclusions au niveau de la société de gestion :

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG » : Groupama Asset Management suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG (liste des « Grands Risques ESG »). Ce sont les sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un « downgrade » significatif des agences ;
- Application des politiques sectorielles de Groupama AM concernant les armes controversées et les énergies fossiles. Les valeurs impliquées dans les armes controversées et le secteur du charbon font l'objet d'une exclusion selon les critères énoncés dans notre politique. Les valeurs impliquées dans la production d'énergie fossile non conventionnelle ne sont pas réinvestissables selon les critères énoncés dans notre politique.
- Application des exclusions normatives en matière de non-coopération fiscales, de corruption et de blanchiment conformément à la politique LCB-FT de Groupama AM.

- Indicateurs de durabilité :

- La note ESG moyenne du portefeuille devra être significativement supérieure à celle de son univers d'investissement : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.
- Part minimum d'Investissement durable de 30%, conformément à la définition de l'investissement durable précisée ci-dessus.
- Les titres présents en portefeuille présentent un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, les dérivés et les OPC monétaires.

Dans quelle proportion minimale le produit financier s'engage-t-il à réduire son périmètre d'investissement avant l'application de cette stratégie d'investissement ?

La stratégie d'investissement n'a pas pour objet d'assurer une réduction de l'univers d'investissement du produit financier. La stratégie d'investissement du produit financier consiste à s'assurer que le produit financier obtienne une note ESG meilleure que celle de son univers d'investissement après suppression des 20% valeurs les moins bien notées sur la base de la notation ESG et de l'ensemble des exclusions appliquées par le fonds.

Quelle est la politique mise en œuvre pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ?

Afin de s'assurer que les entreprises investies se conforment à des pratiques de bonne gouvernance, le produit financier a recours à une méthodologie d'analyse interne prenant en compte des critères de bonne gouvernance définis dans son approche ESG.

Les critères pris en compte sont :

- Pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration ;
- Intégration des critères ESG dans la rémunération des dirigeants ;
- Existence d'un comité RSE au sein du conseil d'administration ;
- Politique de prévention de la corruption et existence de controverses ;
- Pratiques de lobbying responsable et existence de controverses.



Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

Au sein du portefeuille :

- La proportion minimum d'investissements contribuant aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier s'élève à 90% (#1 ci-dessous), en excluant les OPC monétaires et les liquidités.
- La proportion minimum d'investissements durables s'élève à 30% (#1A ci-dessous).
- La proportion minimum d'investissements alignés sur la taxinomie est de 0%.

La base de calcul de la part d'investissement durable est l'actif net total.

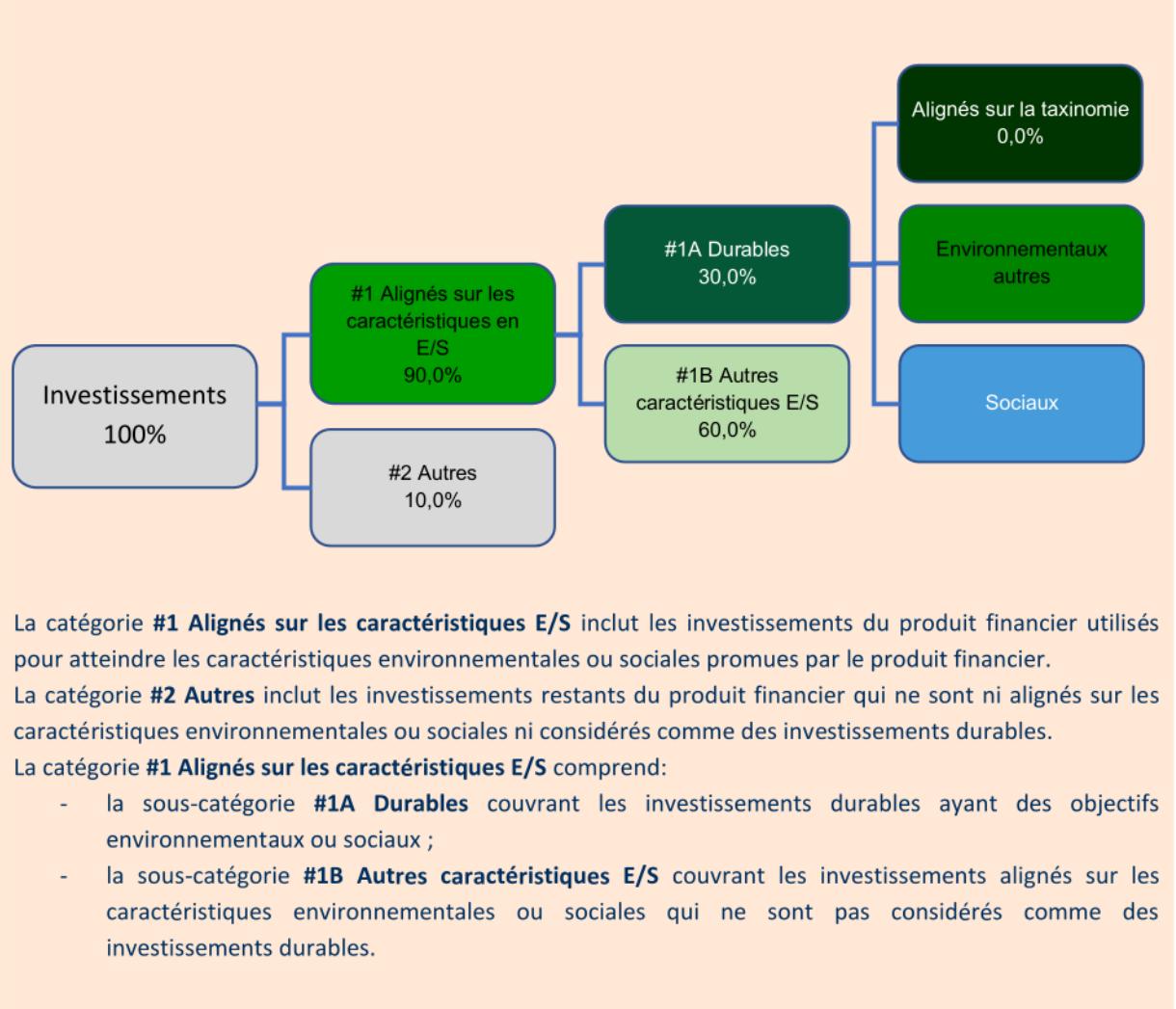
L'allocation des actifs décrit la proportion des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en %:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

Les produits dérivés ne visent pas à contribuer aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.



Dans quelle proportion minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, et s'engage à réaliser un minimum de 30% d'investissements durables. Pour autant, le produit financier ne s'engage pas à réaliser un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE.

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE ?

Oui

Dans le gaz fossile

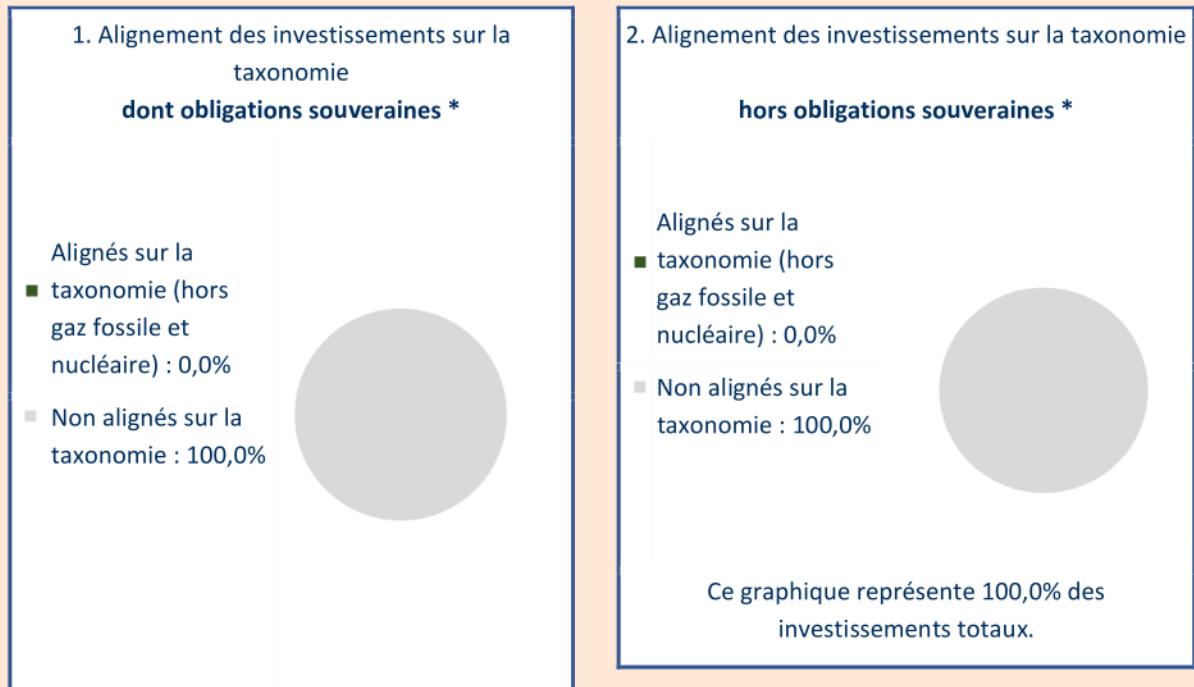
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle est la proportion minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le produit financier ne s'engage pas à un minimum d'investissement dans les activités transitoires et habilitantes.



Quelle est la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, et s'engage à réaliser un minimum de 30% d'investissements durables. A ce stade, la répartition du portefeuille répondant spécifiquement à un objectif environnemental est difficilement identifiable dans la mesure où une partie des ODD, comme l'ODD 11 - Villes et communautés durables, identifie des activités contribuant sans distinction à des enjeux environnementaux et sociaux.



Quelle est la proportion minimale d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, et s'engage à réaliser un minimum de 30% d'investissements durables. A ce stade, la répartition du portefeuille répondant spécifiquement à un objectif social est difficilement identifiable dans la mesure où une partie des ODD, comme l'ODD 11 - Villes et communautés durables, identifie des activités contribuant sans distinction à des enjeux environnementaux et sociaux.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels sont les investissements inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle est leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du produit financier s'appliquent.

Ces investissements s'inscrivent dans une stratégie de diversification du portefeuille.

Cette catégorie comprend également les OPC monétaires et les liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

A l'exception des OPC monétaires labellisés ISR gérés directement par Groupama Asset Management, aucune garantie environnementale ou sociale minimale n'est mise en œuvre pour les investissements compris pour la catégorie « #2 Autres ».



Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?

Le fonds n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

Non applicable

Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il à tout moment garanti ?

Non applicable

En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent ?

Non applicable

Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné ?

Non applicable



Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet : <https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/products/fr0010722348>